

Edito juin 2015

Au printemps, les projets reflourissent

Après cet hiver doux, conclu par la "marée du siècle" (coefficient 119 le 21 mars) qui n'a pas endommagé «notre» île, nous avons profité du printemps précoce pour relancer plusieurs projets portés par notre association..

Petit inventaire à la Prévert:

- la **visite de chercheurs du CNRS** : trois archéologues de Rennes et un géologue, conservateur au Muséum d'histoire naturelle de Nantes

- le **relevé topographique** de l'île par les élèves de terminale du lycée professionnel Michelet de Nantes encadrés par trois professeurs

- la **pose de quatre mouillages sécurisés**, deux sur chaque plage, à l'usage des bateaux des gestionnaires de l'île : Conservatoire du Littoral, services techniques du Département, mairie de Piriac et DEP.

La Direction départementale des Territoires et de la Mer (ex-Affaires maritimes) nous a délivré une autorisation à cet effet

- avec Olivier Pénard, technicien des espaces naturels du Département, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO 44) et DEP, une opération de **baguage nocturne** des poussins de goélands

- l'**inventaire annuel des oiseaux nicheurs** et leur cartographie ainsi qu'une expérience de déplacement de la colonie de goélands de la zone actuelle derrière la bergerie vers le plateau avec l'installation d'un petit "enclos" d'une centaine de mètres carrés, borné par des poteaux

- l'**opération d'échardonnage** annuel réalisée par une entreprise sur financement du Département. Les résultats de cette opération récurrente depuis plusieurs années, qui doit nécessairement se faire au printemps, avant la floraison, commencent à être visibles avec la reconquête du haut des falaises par des espèces autochtones jusqu'alors gênées dans leur croissance

- l'actualisation de l'**inventaire botanique** par le Professeur Bioret de l'Université de Bretagne occidentale (Brest), spécialiste reconnu de botanique des espaces insulaires, qui avait déjà fait le recensement de la flore de Dumet à la fin des années 1990

- le **tracé d'un cheminement** pour faciliter la découverte de la partie ouverte au public de l'île...

L'hiver est bien fini ! Dumet sera prête à temps pour accueillir les plaisanciers cet été.

Jean-Pierre BARBIER

Consultez notre blog

lumet.environnement.patrimoine1.overblog.com

«Nos ancêtres les gaulois» sur l'île ?

Des archéologues et un géologue sont venus en avril examiner le gisement coquillier de l'île, connu depuis longtemps, à la recherche de l'histoire de l'occupation humaine de Dumet. Michel Garnier les a accompagnés.

La mise à jour, par l'érosion de la microfalaise du grand port, d'un gisement coquillier du type « dépôt de cuisine » en 2013 a attiré une fois de plus l'attention des archéologues sur cet îlot. Ceux-ci, en effet, en la personne d'Henri Quilgars (par ailleurs ancien maire de Piriac entre les deux guerres) avaient déjà montré au début du XX^e siècle, par la découverte d'éclats de silex disséminés dans le sol sur tout le pourtour de l'île, son occupation ancienne. Leur présence a été à nouveau confirmée l'année passée par la prospection réalisée par deux étudiantes. Le dépôt coquillier méritait un examen plus approfondi.



Une équipe d'archéologues de l'université de Rennes (CNRS) est venue en avril faire un premier diagnostic avec un géologue du Muséum d'histoire naturelle de Nantes. Photo Chantal Barbier

Les caractéristiques générales du gisement et le bon état de conservation des coquilles – des patelles, des huîtres, des pectens – accompagnées par des ossements, de bovidés en particulier, sont des indices qui mettent sur la voie d'un gisement protohistorique. Un niveau de coquilles de pourpres, cassées pour en extraire la glande qui produit le colorant du même nom, rappelle les accumulations trouvées sur le continent lors des fouilles du Pladreau.

Il n'est pas exclu par ailleurs que les soldats de la garnison des forts y aient ensuite apporté leur contribution et des vestiges plus anciens les auraient précédés (cf les silex).

Une étude plus poussée s'impose pour préciser la connaissance du lointain passé de l'île.

Michel GARNIER

Venez ! assemblée générale le 24 juillet

La quatrième assemblée générale de notre association **DUMET ENVIRONNEMENT et PATRIMOINE** se tiendra le vendredi 24 juillet 2015 à 17 h au Manoir de Kersalio (Maisons Brûlées) à CLIS en GUERANDE. Elle sera animée par le président Jean-Pierre Barbier et les membres du bureau de l'Association.

Pour participer et voter à l'assemblée générale, les adhérents doivent être à jour de cotisation. Ceux qui n'auraient pas renouvelé pour 2015 pourront le faire avant la réunion. Le tarif reste inchangé à 20 euros. Il est toutefois recommandé de s'y prendre avant. Les bulletins d'adhésion et/ou de renouvellement peuvent être téléchargés sur le blog, ainsi que le pouvoir pour ceux qui ne peuvent pas être présents à l'assemblée générale.

DUMET ENVIRONNEMENT et PATRIMOINE - Maison de la Mer - Port de Piriac - 44420

Conférences estivales

- les fortifications de Dumet

Deux forts pour un îlot : La construction de deux ouvrages défensifs à un peu moins d'un siècle d'intervalle sur un aussi petit territoire a de quoi surprendre. La position de Dumet au milieu du Mor braz non loin de l'embouchure de la Vilaine et pas très loin non plus de celui de la Loire en a fait une position stratégique qui lui conférait un rôle important dans la défense de notre littoral.

Au XIX^e siècle Dumet a été un maillon de la chaîne de forts qui furent construits sur beaucoup d'autres îles et pointes de la Bretagne sud mais son fort carré est le seul qui ait été parfaitement conservé.

Dans une conférence intitulée: **"les fortifications de Dumet et la défense du littoral de la Bretagne sud"** Michel Garnier, à partir de leurs caractéristiques architecturales et des archives qui en retracent l'histoire, replace leur fonction dans le contexte des différentes époques et dans le cadre plus général de la Bretagne sud, rappelle comment s'organisait la vie dans des conditions insulaires difficiles et quel est leur avenir.

Date et lieu: sur ce blog et dans la presse locale

- Lutte contre la pollution des mers: l'évolution du droit

Les marées noires qui ont touché le littoral français et principalement breton ont marqué les esprits. La protection de l'environnement n'est pas la principale occupation des Etats, mais devant les réactions de l'opinion publique, ceux-ci ont réagi tout d'abord à chaud et à minima, puis du fait des catastrophes à répétition, de façon plus radicale avec un effort d'anticipation. Il s'agit de retracer à travers les événements de mer (Torrey-Canyon, Tanio, Gino, Boelhen, Amoco-Cadiz, Hydo, Erika, Prestige) survenus au large de nos côtes l'évolution du droit qui a abouti tant au système de prévention qu'au système de réparation que nous connaissons aujourd'hui, qui bien qu'imparfaits ont permis une limitation sensible du laxisme de naguère.

Par Jean-Pierre Beurrier, professeur émérite de droit à l'université de Nantes, consultant des Nations Unies.

Date et lieu: sur ce blog et dans la presse locale

- Les procès de l'Erika: extraordinaire aventure judiciaire

Le 12 décembre 1999 à 35 milles au sud de Penmarch sombrait le caboteur pétrolier Erika libérant 35000 tonnes de fuel n°2, entraînant l'une des plus désastreuses pollutions des côtes de France. L'imbroglio juridico-financier savamment organisé pour cet affrètement était tel que le procès de 1ère instance ne s'est ouvert qu'en 2008, que celui d'appel n'aura lieu qu'en 2010 et que la Cour de cassation ne se prononcera en définitive qu'en 2012. Cette « bataille » juridique mérite d'être racontée non seulement pour son côté épique, mais surtout du fait de l'avancée sensible de notre droit dans les domaines maritimes et d'environnement.

Par Jean-Pierre Beurrier, professeur émérite de droit à l'université de Nantes,

Date et lieu: sur ce blog et dans la presse locale

Chantier-école pour dessiner Dumet !

En avril, dix élèves en topographie du lycée professionnel Michelet de Nantes sont venus sur l'île pour réaliser les relevés topographiques. Cela n'avait jamais été fait. Fertilisation croisée d'une belle initiative pédagogique et d'un soutien attentif de notre association née d'une mobilisation citoyenne.

En juin 2014, Arnaud Journé, professeur de topographie au Lycée Michelet de Nantes, a proposé à DEP de faire, avec ses élèves, des relevés topographiques sur l'île Dumet. Notre association souhaitait sensibiliser des jeunes aux richesses de l'île... belle opportunité !

Ce pédagogue souhaitait créer un « chantier école » pour ses lycéens en fin de préparation du bac professionnel de géomètre-topographe. Il poursuivait plusieurs objectifs: les mettre en situation professionnelle « réelle », confirmer la validation des compétences acquises lors des 3 années d'enseignement, renforcer le groupe par une expérience de vie collective... et faire vivre à chacun une expérience unique.

Impossible d'installer le chantier sur l'île... et d'y dormir. Complexe à réaliser ! L'enseignant, Arnaud, aidé par deux autres collègues François Derout et Christophe Charvet, est venu à bout de toutes les contraintes techniques, logistiques, administratives et financières, soutenus par DEP et la Mairie de Piriac. Cette dernière a proposé d'héberger toute l'équipe gratuitement. Seul aléa imprévisible, la météo... a entretenu le suspens jusqu'au bout !

La chance a souri ! Le 28 avril, par un soleil radieux, les dix élèves et leurs 3 professeurs ont débarqué sur l'île. Des binômes à l'œil rivé sur leurs tachéomètres juchés sur de lumineux trépieds jaunes bien visibles dans le paysage, se sont répartis sur toute l'île que d'autres arpentaient, équipés de GPS afin de relever le plus vite possible -le temps était compté avec la marée- un maximum d'informations... en respectant la nature et les oiseaux.



Les élèves ont posé des questions sur la nature, les oiseaux et l'histoire de l'île et des forts. Ils étaient là pour les relevés topographiques de terrain, mais également du fort carré. Ils ont été curieux de tous les secrets de cette île déserte... sauf du trésor déjà recherché vainement, leur a-t-on dit, par d'autres occupants !

Une jeune entreprise innovante de Nantes, Héliceo, spécialiste de relevés topographiques par drone, s'est offerte pour compléter les informations sur les falaises et l'estran, apportant aux jeunes la vision de techniques complémentaires. Le drone a volé quelques heures.

Les élèves ont dit leur satisfaction de travailler dans ce cadre exceptionnel, au milieu de la nature et des oiseaux, fiers d'être les premiers à réaliser ce travail. Pensant à leur future insertion professionnelle, ils sont persuadés que ce sera "joli sur leur CV".

DEP a passé une convention avec le Lycée Michelet pour bénéficier de cette étude avec ses autres partenaires: le Conservatoire du Littoral, le Département de Loire Atlantique et la Mairie de Piriac. Ces travaux seront en effet très utiles pour les projets d'aménagement de l'île, notamment les cheminements permettant aux visiteurs de circuler dans le plus grand respect de l'environnement. Les relevés précis du fort carré aideront à envisager les conditions de son ouverture au public, à terme, si les financements nécessaires peuvent être réunis...

Les professeurs dressent un bilan positif: "Excellent pour le chantier lui-même. Les aspects ignorés de la vie de groupe ont été révélateurs et l'investissement des élèves au-delà de nos espérances ».

DEP remercie professeurs et élèves auxquels notre association souhaite pleine réussite. Les prochaines rencontres de ces derniers avec les examinateurs du bac seront à n'en pas douter marquées par cette "expérience unique" et les compétences acquises "largement confirmées dans l'ambiance iodée de Dumet".

Texte et photos **Chantal BARBIER**

Des sentiers pour protéger la flore et la végétation

Les propriétés du Conservatoire doivent rester accessibles au public. En même temps, il faut protéger ces espaces naturels sensibles.

C'est particulièrement le cas de Dumet, lieu de destination estivale de nombreux plaisanciers pour qui la visite de cette île déserte est d'un attrait particulier. Leur caractère naturel et paysager doit aussi être préservé. Mais la flore et la faune peuvent-elles résister au débarquement de milliers de personnes en l'espace de quelques mois ? C'est tout le défi qui est à relever.

La première mesure adoptée a été de n'autoriser les déambulations que dans la partie nord est, entre les deux plages et les deux forts. Une ganivelle transversale isole le reste du plateau, aux contours rocheux escarpés : c'est le domaine réservé.

L'espace entre les deux plages est cependant le plus sensible au piétinement et la grande diversité végétale qui le caractérise impose des précautions.

Des ganivelles délimitent déjà une aire en cours de révégétalisation et où nichent les goélands. La mise en place, ce printemps, d'un sentier balisé par des plots complète ce dispositif. Il doit permettre la visite des forts et le passage d'une anse à l'autre sans abîmer la végétation. Ultérieurement des panneaux d'information sur les éléments remarquables de l'île seront posés.



Un cheminement (en rouge) a été matérialisé par un sentier balisé. Il permettra l'accès aux forts carré et rond à partir des plages.

Promeneurs, ne sortez pas du sentier ! C'est le caractère sauvage que vous appréciez tant sur cette île et sa biodiversité que vous préserverez ainsi.

Michel GARNIER

"La lettre de Dumet"

est éditée 4 fois par an par l'association **Dumet Environnement et Patrimoine**, maison de la mer, 44 420 Piriac sur Mer.

Directeur de la publication:

Jean-Pierre Barbier

Jean-Claude Murgalé

Comité de rédaction:

Chantal Barbier, Roland Dafour, Michel Garnier, Jean-Pierre Barbier, Jean-Pierre Beurier, Patrice Boret.

Consultez notre blog:

dumet.environnement.patrimoine1.overblog.com

Opération baguage des jeunes goélands nés sur Dumet

Une opération de baguage des jeunes goélands encore non volants et nés sur l'île Dumet sera menée ce mois de juin 2015. Lors des deux sorties prévues pour cette mission, DEP et le Conseil général assisteront un collectif d'associations composé de la LPO et de Bretagne Vivante qui assure la responsabilité scientifique du programme.

L'opération consiste à poser sur les jeunes oiseaux capturés dans la colonie de Dumet, forte d'une centaine de nichées de Goélands argentés, Goélands bruns et Goélands marins, une bague de métal sur la patte gauche portant un numéro référencé par une structure nationale (le CRBPO) et sur la patte droite une bague en PVC dont la particularité est de présenter un code alphanumérique lisible avec une paire de jumelles ou un télescope lorsque l'oiseau est posé au sol.

Cette bague de grande taille donne donc la possibilité d'identifier l'oiseau porteur de cette marque sans avoir à le recapter, contrairement à la bague métal qui implique d'avoir le goéland «entre les mains» -le plus souvent mort- pour être déchiffré. Le code alphanumérique permet bien entendu le contrôle d'un oiseau plusieurs fois au cours de sa vie et ainsi de mieux suivre ses déplacements.



Goéland marin immature avec bague métal et bague alphanumérique au large de Lérat à Piriac en janvier 2015
(photo Jean-Claude Julien)

Cette mission sur Dumet s'inscrit dans un suivi scientifique plus général dont l'objet est de mesurer les risques que représenteraient pour les populations d'oiseaux de mer la construction des 80 éoliennes sur le banc de Guérande situé à une dizaine de miles au large de nos côtes. Dans cette relation, potentiellement à risque, entre éoliennes et oiseaux de mer, plusieurs colonies de laridés font l'objet depuis deux ans d'un suivi entre le sud Vendée et le Morbihan par pose de bagues sur de jeunes goélands. Les ornithologues chargés de cette étude recherchent un possible lien entre un taux de mortalité anormalement élevé et encore à démontrer chez les oiseaux bagués et la présence d'éoliennes sur la zone exploitée par ces mêmes oiseaux.

Pour DEP, cogestionnaire de Dumet avec le Conseil général et la Commune de Piriac, il s'agit surtout de mesurer l'importance de la productivité (*) de la colonie et sa dynamique de peuplement en essayant de cerner d'une manière plus générale les différents facteurs générateurs de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Ce suivi donnera certainement des informations utiles à une meilleure gestion de la colonie de laridés, en particulier sur la pertinence de l'opération menée par les gestionnaires (voir lettre n°8) de déplacement partiel des goélands nicheurs de la zone actuellement occupée (partie sableuse protégée par de la ganivelle) vers le plateau ouest de l'île sur lequel la circulation du public est réglementée et donc moins soumise au dérangement.

Patrice BORET

(*) la productivité annuelle d'une colonie s'apprécie par le nombre de jeunes nés sur la colonie arrivant au stade volant chaque année.

Le député Christophe Priou soutient Dumet

Nous avons informé tous les parlementaires du département de l'action de notre association en faveur de l'île Dumet et sollicité leur aide financière au titre de leur réserve parlementaire, ces fonds dont ils ont la libre gestion pour soutenir des projets locaux.

Christophe Priou, député UMP de Loire-Atlantique, a été convaincu de la pertinence et de la qualité de notre démarche. Nous le comptons aujourd'hui au nombre des adhérents de DEP. Il a obtenu de Gilles Carrez, président de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'assemblée nationale, qu'une subvention de 2000 euros soit inscrite au budget du ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, au bénéfice de notre association **Dumet Environnement et Patrimoine**, pour la préservation et la mise en valeur de l'île Dumet. Ces fonds nous ont été versés récemment et seront affectés au financement de l'inventaire botanique du professeur Bioret.

BIOLIT : Appel aux volontaires...

DEP a adhéré l'an passé à cette initiative du Muséum national d'histoire naturelle pour une étude de sciences participative sur les relations entre les mollusques de l'estran et les algues brunes. Objectif : élucider les causes de la régression de celles-ci sur notre littoral.

Après une séance d'initiation l'été dernier, nous passons cette année à la phase opérationnelle.

Toutes les bonnes volontés sont sollicitées pour deux ou trois journées de relevés en juillet (le 2, 3 ou 4 en fonction de la météo) et en août (1, 2 ou 3 et/ou 30, 31).

Aucune compétence particulière n'est indispensable: il suffit de suivre un protocole pré-établi et de se familiariser avec un petit nombre d'espèces bien représentatives sous le contrôle des biologistes de DEP.



Consignés sur des fiches standardisées, les résultats seront ensuite renvoyés au Muséum qui assure la synthèse des données.

S'inscrire par mail à

dumet.environnement.patrimoine@gmail.com

Michel GARNIER

Des mouillages de sécurité posés pour les bateaux de service

Des mouillages viennent d'être installés aux abords de Dumet pour assurer la sécurité des bateaux de service. Le chantier, mené de A à Z par Jean-Pierre Beurier, illustre bien la difficulté de toute entreprise sur l'île. Récit extrait des rapports d'intervention adressés au bureau de DEP.

Fin 2012, le conseil d'administration de DEP décide d'installer des mouillages sécurisés avec une **technologie de mouillages écologiques** dite « screw ». Pendant l'été 2013, les bénévoles de l'association font des essais, avec une tarière manuelle, pour valider le principe de fixation de ces vis. Ces sondages, bien que partiels, permettent cependant de passer aux étapes suivantes: une demande d'autorisation aux Affaires maritimes AFMAR (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), la consultation d'entreprises, discussions et accord avec la mairie de Piriac pour un partage des coûts: à la mairie le financement des matériels, à DEP celui de la pose.

Printemps 2015, après réception d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) d'un an des AFMAR, l'entreprise piriacaïse SAS SM 2P de Mr Hermitte avec ses plongeurs accompagnés de Jean-Pierre Beurier se rend sur site. Hélas ! L'épaisseur du sédiment se révèle insuffisante et surtout sa nature fait que la vis creuse un entonnoir. Inutile de s'acharner sur le projet initial...il n'est pas certain, en effet, que les vis tiennent à la traction latérale. Tout est à recommencer ...

Il faut revenir à une **technologie traditionnelle** de corps morts ensouillés. Les lignes de mouillages restent les mêmes que précédemment. Sur cette base, une nouvelle sollicitation est faite auprès des AFMAR pour obtenir une autre autorisation (AOT)qui est attribuée très rapidement, pour une période de 5 ans. (1)

Avril 2015, les blocs béton grésés sont prêts. Il faut coordonner le chariot élévateur pour les amener à la cale de la Turballe, le calendrier de l'entreprise SAS SM 2P, celui du patron de la barge Hégoa et surtout...compter avec les facéties imprévisibles d'Eole.



La barge Hégoa a procédé à l'immersion des corps-morts pour l'installation de mouillages de sécurité destinés aux bateaux de service accrédités sur l'île. Photo Jean-Pierre Beurier

Plusieurs tentatives ont échoué. Dont celle du 18 mai. Ce matin là, le rendez-vous était fixé à Dumet Nord à 8h. A 8h, Jean-Pierre Beurier est sur zone, mais pas la barge ... A 9h, appel de la barge qui est en panne dans le courant des Bayonnelles: un flexible hydraulique de barre a éclaté. Jean-Pierre est requis pour aller en chercher un neuf à La Turballe. Le temps de contourner l'île, le vent ouest-nord ouest s'est levé et lorsque Jean-Pierre arrive à couple le clapot est déferlant, le vent est passé de 4 à 5+. Impossible d'opérer ... Caramba, encore raté !

Finalement, le **29 mai** les dieux se montrent favorables avec cependant une surprise en arrivant sur site, les points GPS donnés à la barge ne correspondent pas. Jean-Pierre s'aperçoit en effet qu'il est en WGA 84 tandis que la barge est en WGS. «**Ondine**» son bateau, fait alors office d'amer et les 2 premiers mouillages sont posés.

Le temps de tourner l'île, c'est le tour des deux autres mouillages. Mais le temps a passé vite et le port de Piriac est maintenant fermé. Ondine aura été le premier bateau à utiliser ces mouillages, ce qui est bien naturel et tout à fait légal puisque ce bateau est listé en annexe de l'AOT des AFMAR.

(1) Cette AOT précise que **seuls sont autorisés à utiliser ces mouillages, les navires opérant « dans le cadre de la mission liée à la sauvegarde de l'île Dumet » c'est-à-dire ceux des services officiels et ceux de l'association Dumet Environnement et Patrimoine (DEP) dont les noms et immatriculations sont listés en annexe de l'AOT.**

Jean-Pierre BARBIER